

CONSEIL D'EXPLOITATION PESCALIS SPIC

Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 14 JUIN 2016

Délibération n°DEL-CEP-2016-002

Le quatorze juin deux mille seize, à 17h30, le Conseil d'Exploitation de Régie Pescalis SPIC s'est réuni au siège, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 3 – Quorum : 2.

Étaient présents (2) : Jean-Michel BERNIER, Jacques BILLY.

Excusé (1) : Philippe ROBIN.

Date de convocation : 30-05-2016

Secrétaire de Séance : Jacques BILLY.

FINANCES

BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE PESCALIS SPIC : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Commentaire : il s'agit de valider le compte de gestion concernant le budget annexe Pescalis SPIC, présenté par le comptable du centre des finances publiques pour l'année 2015.

Vu l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion rendu par Monsieur le Comptable du centre des finances publiques, qui comprend la situation comptable à la date du 31/12/2015 et, les recettes et les dépenses au 31 décembre 2015

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2015 établi au regard du compte susmentionné.

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice.

Monsieur le Comptable du centre des finances publiques de la Communauté d'agglomération a communiqué le compte de gestion de l'exercice 2015 afin que le Conseil d'Exploitation puisse procéder à son examen et formuler, éventuellement, toutes observations ou réserves jugées utiles, conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion est conforme aux résultats du compte administratif.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 056 207,68	1 583 050,00	2 639 257,68
Titres de recettes émis (b)	733 517,96	1 665 321,20	2 398 839,16
Réductions de titres (c)	0,00	427 939,66	427 939,66
Recettes nettes (d = b - c)	733 517,96	1 237 381,54	1 970 899,50
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 056 207,68	1 583 050,00	2 639 257,68
Mandats émis (f)	717 342,89	1 245 677,01	1 963 019,90
Annulations de mandats (g)	0,00	7 167,27	7 167,27
Dépenses nettes (h = f - g)	717 342,89	1 238 509,74	1 955 852,63
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	16 175,07		15 046,87
(h - d) Déficit		1 128,20	
Résultats antérieurs	-306 607,68	0,00	-306 607,68

Il est proposé au Conseil d'Exploitation de Pescalis :

- D'adopter le compte de gestion tel que présenté par le comptable du centre des finances publiques
- d'arrêter les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2015,
- de constater que les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC adopte à l'unanimité cette délibération.

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le 16 JUN 2016
et publication ou notification
du 16 JUN 2016

po Le Président

Le Directeur Général des Services,
Philippe BODY

CONSEIL D'EXPLOITATION PESCALIS SPIC

Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 14 JUIN 2016

Délibération n°DEL-CEP-2016-003

Le quatorze juin deux mille seize, à 17h30, le Conseil d'Exploitation de Régie Pescalis SPIC s'est réuni au siège, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 3 – Quorum : 2.

Étaient présents (2) : Jean-Michel BERNIER, Jacques BILLY.

Excusé (1) : Philippe ROBIN.

Date de convocation : 30-05-2016

Secrétaire de Séance : Jacques BILLY.

FINANCES

BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE PESCALIS SPIC : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Commentaire : Il s'agit de valider le compte administratif du budget annexe PESCALIS SPIC pour l'année 2015, ainsi que l'affectation des résultats.

Vu l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président doit être remplacé et se retirer au moment du vote de cette délibération.

Le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2015 a été arrêté au 31/12/2015

Il est présenté selon la nomenclature M4.

Les résultats de l'année sont en concordance avec le compte de gestion du comptable du centre des finances publiques

Il est proposé d'adopter le compte administratif dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après :

PESCALIS-SPIC	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015 (1)	RESULTATS ANTERIEURS (2)	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015 (3=1+2)
Investissement	16 175,07	-306 607,68	-290 432,61
Fonctionnement	-1 128,20	0,00	-1 128,20
TOTAL	15 046,87	-306 607,68	-291 560,81

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS CUMULES	
Déficit cumulé de Fonctionnement 2015	- 1 128,20 €
Solde d'investissement	- 290 432,61 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	+ 0,00 €
Besoin de financement en investissement (solde + solde des RAR) repris en section d'investissement 2016 au 001	- 290 432,61 €
Affectation du résultat de fonctionnement cumulé en 2016	
1) Affectation au R/1068 :	0,00 €
2) Report en Fonctionnement au R/002 :	0,00 €
3) Déficit de Fonctionnement reporté au D/002	-1 128,20 €

Il est proposé au **Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC** :

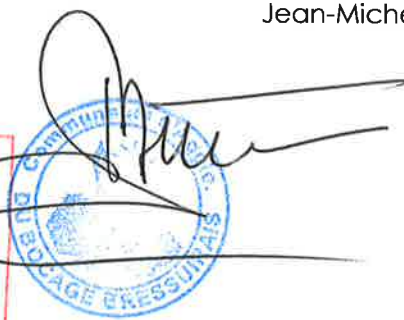
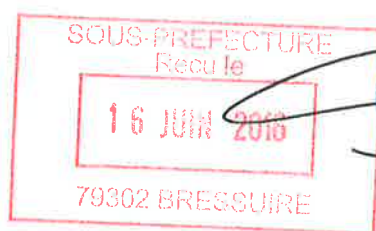
- **D'adopter le compte administratif tel que présenté ci-dessus,**
- **D'arrêter les résultats définitifs 2015 tels que résumés ci-avant,**
- **De déclarer les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.**
- **D'affecter le résultat de fonctionnement 2015 comme indiqué ci-avant**

Après en avoir délibéré, **le Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC adopte à l'unanimité cette délibération.**

ADOpte cette délibération,

Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le... **16 JUN 2016** ...
et publication ou notification
du... **16 JUN 2016** ...

Le Président


Le Directeur Général des Services,
Philippe BODY